

Projet de nouvelle définition du musée proposée par ICOM

La position d'ICOM France

Le comité national français de l'ICOM s'étonne de la proposition de "définition des musées" publiée par ICOM international le 25 juillet sur [son site Internet](#) et diffusée sur ses réseaux sociaux.

Le comité national français avait déjà eu l'occasion d'exprimer à la Présidente de l'organisation internationale ses réserves sur les conclusions du rapport préparatoire à une éventuelle "redéfinition des musées", conclusions mettant en cause de manière idéologique l'histoire et la conception actuelle des musées européens. ([Note d'ICOM France](#)).

ICOM France recommandait que, si "redéfinition" des musées par l'ICOM il devait y avoir, celle-ci vise à conforter la force et l'unité d'une organisation représentative des professionnels et des métiers des musées.

La définition proposée (dans la version française) s'éloigne singulièrement de cette position par sa tonalité politique et elle met au second plan certains termes relatifs aux missions essentielles qui caractérisent toujours les métiers des musées.

Cette "redéfinition" est en décalage avec le code de déontologie de l'ICOM.

Le choix et la publication, sans consultation des comités nationaux, des comités internationaux et des alliances de l'organisation, ne sont pas conformes à l'esprit démocratique qui a toujours présidé aux décisions de l'ICOM.

Le comité national français demandera à ce que le vote de ce projet, prévu lors de la conférence générale de Kyoto en septembre, soit reporté à une assemblée générale convoquée dans des délais compatibles avec un travail de réflexion dans les pays membres et les comités internationaux.

Juliette Raoul-Duval
Présidente d'ICOM France
1^{er} août 2019